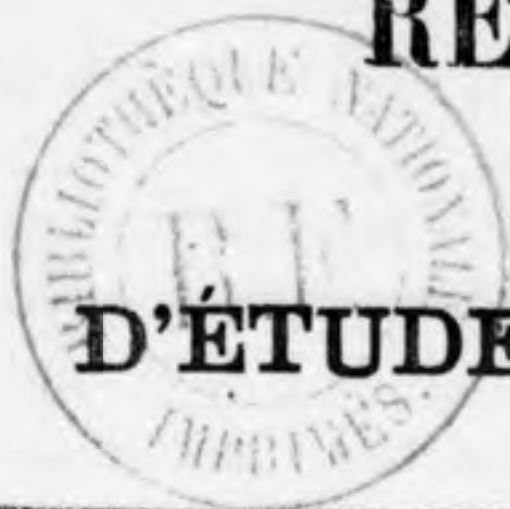




REVUE SPIRITE

JOURNAL

D'ÉTUDES PSYCHOLOGIQUES

16^e ANNÉE.

N^o 4.

AVRIL 1873.

Un fait remarquable d'hypnotisme.

Tous nos lecteurs connaissent M. V. Tournier, de Carcassonne. Chaque mois la *Revue* rend hommage au talent de ce poète, en publiant un fragment de ses œuvres spirites, intitulées : *Après la mort*. Le 15 février dernier, il écrivait à M. Marcou, rédacteur en chef du journal *la Fraternité*, de Carcassonne, les remarquables phases suivantes du phénomène d'hypnotisme dont involontairement il a été le promoteur et la victime.

Carcassonne, 15 février 1873.

Mon cher Marcou,

La *Fraternité*, comme les autres journaux de Carcassonne, a parlé du duel forcé que j'ai eu mardi dernier, 11 du courant, avec une vache enragée.

Permettez-moi de vous raconter les faits dans leur exactitude, non pour rectifier ou compléter le récit des journaux, — cela a peu d'importance, — mais pour appeler votre attention et celle des physiologistes qui pourront me lire, sur un fait physiologique des plus curieux qui s'est produit pendant le combat.

Je revenais de Charlemagne par le Pont-Neuf. J'avais dans ma main gauche une bouteille d'eau et dans ma main droite une canne en buis. Je m'arrêtai un instant sur le trottoir qui court le long de la balustrade de la place Sainte-Cécile, et je me disposais, selon mon habitude, à considérer pendant quelques minutes les travaux que vous faites exécuter sur cette place. Il n'y avait en ce moment près de moi qu'une petite fille. Tout à coup une vache furieuse, venant du côté de la prison, se précipite sur nous. Son front, comme celui du monstre du récit de Thérémène, était armé de cornes menaçan-

tes, et il n'y avait pas de temple voisin où nous pussions chercher un asile. Je me décidai donc à lui appliquer sur le mufle un prosaïque coup de canne.

C'était, hélas ! tout ce que je pouvais faire. Le coup dut être assez violent, puisque le bec de ma canne fut cassé. Mon adversaire cornu recule, décrit un grand demi-cercle, et va se camper fièrement à quelques pas de moi, dans l'attitude de qui s'apprête à recommencer l'attaque.

Je n'ai jamais rien vu de plus beau que la tête de cet animal. Les yeux brillaient d'un éclat que je ne puis comparer qu'à ces jets de lumière fulgurante qui s'élancent des métaux en fusion, et que les chimistes appellent, je crois, *l'éclair* ! Un instant le sentiment de l'admiration faillit étouffer en moi l'instinct de la conservation, qui reprit pourtant bientôt le dessus.

Je m'avançai vers la bête, la menaçant du regard, comme font sans doute les dompteurs, la canne levée, et..... Une traction exercée sur mes deux bras rappelle dans mon corps mon Esprit, qui sans doute était allé faire l'école buissonnière ; je me sens revivre ; je relève mon visage qui barbotait dans le sang ; j'ouvre les yeux et j'aperçois un militaire qui me tirait par le bras gauche, et un bourgeois qui me tirait par le bras droit. Après quelques efforts infructueux pour seconder les intentions bienveillantes de ces messieurs, je parvins à me remettre sur mes deux pieds.

Le commandant de Lagny, — on m'a dit depuis son nom, — me prend affectueusement par le bras et me conduit dans son salon, où je reçois des dames de Lagny les soins les plus empressés.

Je m'arrête là pour revenir en arrière.

Je vous ai dit, quand vous êtes venu me voir avec l'ami Fourés, que je ne savais comment expliquer qu'au moment où je m'apprêtais à repousser le second assaut de la vache, j'avais tout à coup cessé de la voir. Je supposais que le capuchon mobile que je portais et qui est d'une étoffe très-légère s'était en ce moment rabattu sur mes yeux. Eh bien, cette explication que je vous donnais ne me satisfaisait pas au fond. Je sentais que ce n'était pas la vraie. J'en avais une autre, mais si extraordinaire, que quoiqu'elle me parût indubitable, je n'osais pas la produire avant d'en avoir parlé avec un homme compétent. C'est ce que je fis le lendemain, quand le docteur Rigail me fit l'amitié de venir me voir.

Le docteur qui, vous le savez, est un homme très intelligent et très instruit, me leva toute espèce de doute en me disant que mon

explication n'était pas seulement probable, mais qu'elle était certaine, ce qui s'était passé ne pouvant se comprendre autrement.

Cette explication, la voici :

Quand j'ai marché la seconde fois vers la vache, la regardant dans les yeux et espérant ainsi pouvoir lui imposer, l'éclat de son regard m'a fait tomber tout à coup dans le sommeil hypnotique. Vous savez que dans cet état la sensibilité est complètement anéantie.

Or, vous avez vu les marques des coups violents que j'ai reçus : ma tête, mes bras, mes jambes, mon dos, tout mon corps est contusionné. J'ai une large ecchymose qui s'étend depuis la *région sacrée* jusqu'au pli de l'aîne, en contournant la crête de l'os iliaque, et qui est due à l'action violente d'une corne et du front de l'animal, tandis que l'autre corne a labouré la colonne vertébrale de bas en haut, jusqu'à la région dorsale : les trous de mon pardessus, de ma redingote, de mon pantalon et de mon caleçon, l'indiquent clairement, comme vous avez pu le voir.

De la fenêtre de son salon, la famille de Lagny m'a vu lancé en l'air, et je suis retombé à plat ventre de façon à me contusionner fortement le nez, ce qui a provoqué une abondante hémorragie.

Eh bien ! je ne me souviens de rien de tout cela, parce que je n'ai rien ressenti. Et toutes les suites de cet accident n'ont été pour moi qu'une enflure peu douloureuse du bras droit, une difficulté à plier la jambe droite, difficulté qui semble toucher à sa fin, et un accroissement d'appétit.

Vous comprenez que le capuchon, en s'abattant sur mes yeux, pouvait bien m'empêcher d'y voir, mais non me rendre insensible à la douleur en m'endormant !

On pourrait, il est vrai, attribuer la perte de la sensibilité à une commotion cérébrale, mais, en tout cas, elle n'aurait pu être que consécutive.

Donc, la seule chose vraie, c'est qu'ayant cru pouvoir dompter la vache par la fascination de mon regard, qui malheureusement ne lui arrivait qu'à travers des verres de lunette fumés, c'est elle qui m'a vaincu.

Ce n'est pas flatteur pour mon amour-propre, mais c'est ainsi.

Tout à vous,

V. TOURNIER.

Ce fait vient corroborer l'opinion fort accréditée pour les uns, mais réelle pour les spirites, de la puissance contenue dans le globe

visuel. La physionomie doit son expression à l'œil qui exprime toutes les sensations ressenties par l'âme, qui exerce une véritable fascination sur un être animé et agit avec force sur une collectivité de personnes réunies. Le magnétiseur, les mains étendues vers le front d'un sujet, doit sa puissance à l'action de la volonté ; des deux côtés s'échappent des influences mutuelles, et d'après une harmonie de rapports, soit par l'imagination soit par la sensibilité physique, elles produisent des phénomènes principaux tels que la somnolence, le sommeil, le somnambulisme, l'insensibilité, parfois un état convulsif.

On ne saurait aussi, sans injustice, refuser à la voix de l'orateur éloquent, aux accents pathétiques d'un grand artiste, le charme qui subjugue et entraîne, le pouvoir de fasciner une assemblée, de la décider à suivre par ses votes une voie contraire à ses déterminations antérieures. Remarquons aussi que : du pinceau d'un Titien, de la plume d'un Lamartine, de l'ensemble d'un orchestre, de l'œuvre d'un Rossini, du burin d'un Froment-Meurice, du ciseau d'un Carrier-Beleuse, d'un Rude, naît le génie familier et charmant qui impose sa loi, établit la coutume, la mode, et fait incliner la tête des plus orgueilleux, celle des puissants de la terre. N'oublions pas non plus l'influence prodigieuse de tel général sur le moral d'une armée ; Marceau, Hoche, Moreau Kléber, etc., passaient devant le front de bataille, et les soldats électrisés par un mot, un regard, se précipitaient en chantant sur les batteries formidables qui les décimaient. Ces hommes de talent, ces entraîneurs irrésistibles dont le geste, l'accent, l'expression des traits, le regard, sont des puissances énormes et dominatrices, sont nommés *charmeurs* ; pour nous, les phénomènes complexes qu'ils produisent, se rattachent invariablement à une loi sage, unique, trop peu étudiée.

Dans un ordre inférieur, mais par des effets similaires, l'Indien magnétise les serpents, des vipères dangereuses, telles que le copracapello ; il agit avec une puissance relative, spirite, sur la matière inerte ; il insensibilise un sujet animé en imprimant à la pose de son corps un équilibre contraire aux lois de la pesanteur. Enfin, à une époque lointaine qui remonte aux confins de l'histoire, à l'aide de la parole, de la persuasion, l'Indien put réduire à l'état domestique, l'éléphant, ce colosse de grandeur, de force, de puissance musculaire ; avec la douceur et le geste amical, le redoutable quadrupède devint le serviteur intelligent et fidèle.

Les Africains, et particulièrement les Aïssaoua, se magnétisent

au moyen d'instruments tels que trois grosses caisses et trois hautbois, jouant en mode mineur une cantilène mélancolique, soutenue par des cris et des trilles aigus lancés par des Mauresques et accompagnée d'un rythme implacable qui, donnant le vertige, s'empare de vous et porte à la nostalgie; après un balancement, des torsions de hanches et une pantomime voluptueuse, langoureuse, les danseurs sont prêts, ils brisent un verre entre leurs dents, en avalent les débris et dévorent des cactus aux pointes acérées. Insensibilisés, ils jonglent avec des serpents venimeux, des scorpions, mettent leurs mains sur un brasier dont ils prennent et mettent dans la bouche les charbons ardents, et traversent impunément leur chair avec des aiguilles énormes, froides ou rougies à blanc. A l'exposition de 1867, tout Paris pu voir de ces phénomènes physiologiques si remarquables au point de vue qui nous occupe, qui déroutent les notions les plus vulgaires de la science. Le médium Home, il y a quelques jours à peine, à l'état de somnambulisme spirituel, prenait dans sa main des charbons ardents et soufflait dessus avec ardeur sans se brûler l'épiderme; ce phénomène avait lieu chez M. le général de Veh, 26, avenue des Champs-Élysées.

L'homme agit donc sur son semblable et sur les êtres inférieurs; le dompteur, sous le rayonnement de son regard, peut ordonner à deux couples de lions de se coucher tranquillement à ses pieds, il peut les fouetter et les faire voltiger au-dessus de sa tête. De nombreux voyageurs nous ont aussi raconté des histoires véridiques de races supérieures fascinées par les races inférieures; ainsi, l'oiseau qui entre dans le cercle d'attraction sur lequel agit le serpent, peut à peine agiter ses ailes; bientôt sans force, étourdi, insensible, il devient la proie du magnétiseur visqueux et froid. D'autres fois, ce sont des chevaux, des dromadaires, etc., etc., qui se couchent paisiblement quoique agités par un mouvement convulsif, devant le regard du lion ou d'un grand fauve du désert qui les a galvanisés. Enfin, ce sont des hommes dont les pupilles dilatées à l'extrême sous les effluves ardentes lancées par l'œil de feu d'un tigre, deviennent insensibles aux terribles morsures et aux coups de griffes qui les déchirent, se laissant dévorer sans jeter un cri, sans pousser une plainte. Tels aussi devaient être les gladiateurs et les prisonniers voués aux jeux du cirque. A Rome, cent mille spectateurs dardaient leurs yeux pleins d'âpres désirs, sur les victimes qui, ainsi, étaient souvent magnétisées et insensibilisées avant la venue des bêtes féroces. En général, et ce fait fut constaté, les martyrs chrétiens

surexcités par leurs opinions religieuses, réagissaient par une grande force de volonté contre l'influx fluïdique de la foule placée sur les gradins; ils chantaient, mais lorsque la meute fauve s'élançait, les victimes la recevaient intrépidement, en silence, sans bouger. A cette époque, l'immense étendue du cirque ne permettait guère de remarquer la fixité du regard et la rigidité du corps des victimes, opérées souvent par le regard des bêtes félines qui, avant de les écharper, s'accroupissaient à une petite distance.

Le récit de M. V. Tournier prouve qu'il a subi ce genre de fascination; il se rendait compte de sa position, mais avançait courageusement vers la bête furieuse. C'est alors que des profondeurs de son organisme, ce ruminant d'ordinaire si tranquille put sortir, pour en armer son œil placide, le jet lumineux et fulgurant de la bête sauvage, celui du buffle indompté. Ce regard, armé de la puissance magnétique tant discutée et si peu comprise, ayant suffi pour absorber les membranes qui dessinent les yeux et les milieux transparents destinés à réfracter les rayons lumineux, a pu insensibiliser le nerf optique, et conséquemment le système nerveux dans son ensemble. De nombreuses expériences faites à l'Académie de médecine, ont prouvé que dans cet état d'hypnotisme ou de magnétisme somnambulique, les incisions du bistouri, les sections du scalpel sur le tissu humain ne produisent pas de sensation douloureuse. M. V. Tournier n'a donc pu se rendre compte de sa position, sentir le coup de tête ni les meurtrissures faites par les cornes; ici, les ecchymoses deviennent des égratignures; le saut en l'air et le terrible contre-coup des organes sur la terre, ne produisent plus que l'effet d'une leçon de gymnastique puisque chez lui il y a redoublement d'appétit.

Néanmoins, tout en ne désirant pas à notre cher poète de nouvelles expériences d'hypnotisme faites dans les mêmes conditions, nous remercions nos bons amis et les Esprits protecteurs de l'avoir si remarquablement protégé dans cette circonstance périlleuse, de lui avoir aussi permis de trouver dans ce phénomène d'insensibilité, le sujet d'une étude intéressante et instructive.

Quand nous supplions la science de s'occuper de la cause de ces phénomènes, elle répond : La puissance du regard, tantôt intolérable et terrible, tantôt douce et bienfaisante, dépend, en général, de la découpe de l'œil, de la couleur de l'iris, de la quantité et de la force de projection du fluide nerveux.

Les faisceaux lumineux qu'un objet envoie à l'œil fixé sur lui, ne

pénètrent pas tous au fond de cet organe ; la rétine reçoit seulement les faisceaux nécessaires à la peinture de cet objet, les autres faisceaux sont réfléchis par la portion de l'œil appelée sclérotique, et renvoyés selon un angle égal à celui d'incidence. Cette réflexion, accompagnée de la projection nerveuse, selon son degré de puissance, opère sur l'œil étranger une fascination plus ou moins complète, etc. Puis, on répond encore que les yeux ronds, à reflets verdâtres, sont propres à inspirer la crainte, l'effroi, à faire baisser le regard d'autrui ; que, de deux personnes ayant les yeux verts, et se regardant mutuellement sans les baisser, l'une, la plus faible, éprouve une vive douleur au fond de l'orbite et baisse forcément les paupières ; que les dompteurs d'animaux féroces ou venimeux ont des yeux ronds à reflets verdâtres.

Ce que disent les académiciens, nous le savons tous ; mais quand il s'agit de phénomènes physiologiques qui déroutent les notions les plus vulgaires de la science, chose étrange, ceux qui cherchent constamment les lois de la vitalité restent indifférents à leur vue, ils en constatent les effets, mais n'en recherchent pas la cause ! Il leur semble plus facile d'avancer qu'un faisceau lumineux est renvoyé selon un angle égal à celui d'incidence, ou que les Aïssaoua et les médiums sont des convulsionnaires, des jongleurs et des charlatans. Tous ces faits nous prouvent pourtant : qu'il n'y a pas d'illuminés et de miracles, car ils sont produits par les chrétiens et les mécréants ; que le magnétisme embrasse la série complexe des phénomènes d'hypnotisme, de somnambulisme, d'insensibilité, de puissance par le regard, le toucher, la voix ; et que ces choses méprisées, capables de produire des effets matériels si singuliers et si remarquables, sont on ne peut plus naturelles et méritent d'être étudiées avec soin ; si la cause qui les produit est inconnue, du moins elle n'est pas introuvable. Le Spiritisme nous ayant donné la clef de tant de choses incomprises, peut seul expliquer le caractère de ces choses qui semblent anormales ; par lui nous savons que tout se lie et se tient, que la même loi dirige l'action de l'homme sur les trois règnes de la nature et sur les forces employées par Dieu pour les harmoniser.

Dans une *Revue* prochaine, nous présenterons quelques considérations générales pour entrer plus avant dans le domaine physiologique, magnétique et spirite, que ce sujet intéressant embrasse ; nous essaierons d'en tirer d'utiles conséquences.

Les mystères de Milon-la-Chapelle (1).

COUR D'ASSISES DE SEINE-ET-OISE

Présidence de M. Durand.

Le jour, on mettait à profit les moments de répit que laissait le travail pour diriger des investigations non-seulement dans le village même, mais au loin, dans les environs. Ceux qui se livraient à cette tâche fatigante ne rapportaient malheureusement de leurs expéditions que des preuves nouvelles de la diabolique ténacité de l'ennemi, de plus en plus implacable, qui avait déclaré à la commune cette véritable guerre de Mohican.

Ce n'était plus seulement sur les murs qu'on apercevait les affiches manuscrites ; on en rencontrait à chaque pas, soit sur la route, soit aux champs ; on en recueillait dans les cours et dans les jardins des habitations ; au moulin Élie, chez Camard, chez le comte d'Abzac, les maudits écriteaux pénétraient jusque dans l'intérieur du logis.

Parfois, le long des sentiers, on voyait un pieu de bois fiché en terre, et, grâce à une fente pratiquée à son extrémité supérieure, il servait de support à un mince carré de papier que secouait le vent ; sur le papier, quelques lignes de l'écriture bien connue reproduisaient les infamies qu'on avait déjà lues la veille, qu'on devait lire encore le lendemain !

Nul n'était épargné dans ces libelles ; aux yeux du diffamateur caché, l'âge même n'était point une excuse.

Un matin, l'on ramassa, au bord du ruisseau de Port-Royal, une tuile sur laquelle était collé un feuillet blanc. Ce jour-là, le bourreau des réputations s'attaquait à une femme dont les anciennes relations avec le beau-père de M. d'Abzac, le général baron de Kalb, étaient, prétendait-il, bien connues. Cette femme s'appelle Anne Richaume ; elle a soixante-dix-neuf ans !

Une autre fois, pendant que la justice opérait des perquisitions, elle trouvait de tous côtés des papiers répandus sur le parcours suivi par les magistrats, comme si, instantanément, une main invisible les eût semés sous leurs pas.

La nuit, les habitants qui s'étaient chargés de veiller, s'entouraient de précautions infinies. Ils ne sortaient qu'armés, se divisaient

(1) Voir les *Revue*s de février et mars 1873.

par escouades et avaient un mot d'ordre fréquemment renouvelé. A travers l'obscurité, on distinguait vaguement des ombres se glissant silencieuses à travers les ruelles ou se dissimulant, attentives, à l'encoignure des maisons : c'étaient les braves gens qui accomplissaient en conscience leur mission de gardiens de la tranquillité publique.

Mais toutes les tentatives demeuraient sans résultat. Tout au plus, parfois, se produisait-il quelque incident, rentrant, il faut l'avouer, dans le domaine du comique, plutôt que dans le champ des découvertes fécondes. Une nuit, trois paysans happèrent au collet un rôdeur qui semblait chercher à se soustraire à leurs poursuites. Ils n'avaient pu s'emparer de lui qu'à force de ruse et de persévérance ; intimidé par le nombre, il n'avait osé résister, et ce fut avec des cris de triomphe que les vigilants Milonois conduisirent en lieu sûr leur capture. Le prisonnier cherchait bien à s'expliquer, mais nul ne consentit à l'entendre. « Nous le tenons enfin ! s'exclamaient ses gardiens ; nous ne le lâcherons qu'entre les mains des gendarmes. » Et tout le village se mit en sentinelle autour de la maison où l'étranger était enfermé à triple tour.

Le lendemain, on fit venir le commissaire ; l'homme lui montra ses papiers : il était agent de la police secrète, et avait été délégué de Paris par le service de la sûreté, pour se livrer spécialement à la poursuite du criminel anonyme ! Pour mieux exercer son mandat, l'agent avait eu le soin de ne point se montrer durant le jour, et de n'avertir personne dans le village.

Ces diverses péripéties n'amenaient rien qui pût faire seulement concevoir l'espérance d'un résultat. Les jours passaient sans faire naître le moindre indice. Un journalier de Chevreuse, du nom de Siry, avait bien un moment été l'objet de soupçons lors de l'affaire de la montre, mais après enquête on avait dû renoncer à le poursuivre. Chacun se demandait ce qu'il fallait conjecturer de la dernière menace, et si réellement elle recevrait son exécution, lorsque le 23 juin, à l'heure du dîner, les Camard ayant pris à peu près la moitié de leur repas, la famille entière se trouva en proie tout à coup aux symptômes les plus alarmants. Un médecin, appelé en hâte, déclara qu'on était en présence d'un empoisonnement par le phosphore, et s'empressa d'administrer les soins les plus urgents.

L'état de tous les convives, sans exception, était grave. Serait-il possible de les sauver de la mort ? Le docteur, consulté à cet égard, ne pouvait faire qu'une réponse évasive. Avant de se prononcer, il

lui semblait indispensable d'avoir sous les yeux la matière même du crime. Il fallait donc, d'abord, retrouver les mets et les liquides intoxiqués, et, en suivant la trace du poison, remonter jusqu'à son origine. Les divers mets qui avaient figuré sur la table furent examinés avec une attention scrupuleuse; on soumit à une inspection détaillée chacun des récipients qui servaient à la cuisson des aliments; on se livra, enfin, à une analyse consciencieuse de ce qui restait de boisson dans deux bouteilles qui figuraient sur la table, l'une contenant du vin, l'autre renfermant du cidre. Ce fut dans cette dernière que se trouva constatée la présence du phosphore.

Restait à savoir de quelle façon il y avait été introduit, à quel moment et par quelle main. Ici, toutes les perplexités s'accumulaient de nouveau pour obscurcir la vérité. Ceux du village qui étaient accourus avaient, au premier moment, murmuré un nom qui plusieurs fois déjà dans les précédentes circonstances, avait été mêlé aux soupçons du public : le nom de Léon Camard. Mais le fils du meunier avait pris sa part du repas de la famille, et, en voyant dans quelle piteuse situation était le malheureux jeune homme, toute arrière-pensée de culpabilité se dissipait vite pour faire place à un sentiment de pitié.

Enfin, à force d'investigations dans les coins et recoins de la maison, on arriva à un cellier placé sous la grande chambre du moulin. C'est une sorte de caveau étroit et long, communiquant avec la cour par une porte basse. Cette porte était fermée. En revanche, le plafond du cellier présentait une étroite ouverture formée tout fraîchement par le descellement de deux lattes du plafond. C'était par là que le criminel avait dû pénétrer. Deux tonneaux étaient côte à côte dans le cellier : l'un de vin, l'autre de cidre. Ce dernier avait sa bonde enlevée. Plus de doute possible, le poison avait été glissé par le trou de la bonde au fond du tonneau. Dans le tonneau de cidre, on découvrit deux paquets d'allumettes. Grâce à des soins immédiats, la famille Camard fut sauvée.

Des perquisitions furent aussitôt recommencées dans diverses maisons du village. Les dimensions de l'ouverture par laquelle semblait avoir pénétré l'auteur du crime, ne permettaient de soupçonner que les personnes assez fluettes pour avoir pu se glisser dans le cellier à travers un espace aussi étroit. L'instruction fut particulièrement dirigée contre une femme qui passait pour la plus maigre du village. Mais l'accusée n'eut pas de peine à démontrer son innocence. Pour arriver jusqu'à l'intérieur du moulin, le coupable n'avait

pu, sans être vu ou entendu, franchir la grille extérieure donnant accès à la cour. La nuit, cette grille est solidement fermée. Le jour, la cour est constamment surveillée. Il avait donc fallu sauter d'un bord à l'autre du ruisseau de Port-Royal qui, nous l'avons expliqué, sépare le moulin de la route, et une telle enjambée supposait des facultés gymniques absolument hors du pouvoir de la malheureuse femme, relevant à peine d'une maladie qui l'avait clouée au lit pendant plusieurs mois. Il fallut donc aviser ailleurs. Une circonstance fortuite vint donner aux recherches une direction nouvelle.

Les affiches manuscrites apparaissaient toujours à leurs places accoutumées; il arriva qu'un jour l'une d'elles portait ce défi singulier : « Jeunes filles, vous préférez Léon Camard à tous les autres « jeunes gens, parce qu'il est le plus instruit? Eh bien! posez-lui « le problème suivant : Diviser 50 en deux parties de façon à ce « que les deux nombres multipliés par un troisième donnent 596. « S'il devine, vous aurez raison. » Le nom de Léon Camard, aussi inopinément répété, ramena sur lui l'attention publique. On sait déjà qu'il passait dans le village pour une espèce de savant. Des rumeurs confuses le désignèrent encore une fois à la justice, et une nouvelle descente eut lieu au moulin.

Parmi les objets appartenant au fils du meunier, on trouva un traité de mathématiques. Ce volume fut feuilleté avec attention : il renfermait précisément le problème énoncé sur le placard anonyme ! Ce premier indice était plus que suffisant pour engager les magistrats à pousser davantage leurs investigations. Elles amenèrent la découverte de diverses sortes de papiers en tout semblables à ceux qui servaient à la confection des écriteaux. Il est vrai qu'on en avait saisi également chez d'autres habitants. Comment supposer, d'ailleurs, que Léon Camard eût consenti à s'empoisonner avec toute sa famille? Il passait, en outre, pour un bon fils, et ses parents faisaient de lui le plus grand éloge. Le parquet était fort perplexe et ne savait à quel parti s'arrêter, lorsque, aux premiers jours de 1872, une lettre sans signature, semblable à celles si fréquemment ramassées sur les chemins, fut remise au procureur de la République, à Rambouillet.

Ce document offrait cette particularité que le feuillet de papier à lettre sur lequel il était tracé, avait dû posséder un entête imprimé que l'on avait coupé, mais trop imparfaitement pour qu'il n'en subsistât pas une trace. Sur le coin du papier, à gauche, on apercevait encore distinctement ces deux initiales : A. P. Un tel indice eût été

bien vague, assurément, si un examen plus attentif n'avait fait remarquer, au bas de la feuille, le nom du lithographe, en caractères presque microscopiques. C'était un imprimeur habitant rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris. L'écrit fut adressé, par l'entremise de la préfecture, à l'un des commissaires de police les plus habiles de la capitale, M. Macé, avec prière d'aller aux informations. M. Macé se présenta chez le lithographe, qui reconnut le papier, mais ne se rappela pas tout d'abord à quel client il l'avait fourni. Aidé enfin, moins par ses souvenirs que par les initiales A. P., l'industriel déclara que ce client devait être M. A. Pestel, agent de change.

Le commissaire alla incontinent interroger M. Pestel. Il ne restait plus qu'à savoir avec quelles personnes l'agent de change était en relations à Milon-la-Chapelle. Ses registres consultés, M. Pestel déclara n'avoir de rapports d'affaires qu'avec le meunier Camard. Toutes ces démarches avaient pris du temps. Mais la justice ne marche lentement que pour atteindre plus sûrement le coupable. Cette fois, il semblait que le doute ne fût plus permis. Au mois de juin dernier, un mandat d'amener était lancé contre Léon Camard, et, un matin, le village vit passer le fils du meunier conduit, entre deux gendarmes, dans la direction de Rambouillet. Le jour même, il était écroué dans la prison de la ville. Mais le mystère allait s'épaissir encore. *(A suivre.)*

Phthisie pulmonaire guérie par le magnétisme spirite, en neuf jours, chez une petite fille âgée de six ans.

Montauban, 10 mars 1873.

Messieurs,

Je vous adresse sous ce pli la relation d'une guérison obtenue fluidiquement par l'intermédiaire de M. Parmentier, sous l'influence de l'Esprit du D^r Demeure et des Esprits qui font partie de la société de ce nom. Ce fait important offre un intérêt spécial au point de vue de l'authenticité, car j'en ai été le témoin, et la constatation du médecin qui a soigné la malade atteste la gravité de l'affection pulmonaire ; tout est donc pour le mieux.

M. Bournet Thomas étant parti pour Auxerre (Yonne), a son domicile chez madame veuve Mouchon, 2, rue de Paris ; il n'a pu

signer la relation, mais il le ferait de grand cœur si vous jugez utile de lui envoyer ce compte rendu.

Nous avons d'autres guérisons à opérer; le résultat obtenu vous sera fidèlement envoyé si, comme nous l'espérons, la réussite vient répondre au but que nous nous sommes proposé.

Tout à vous, messieurs et amis.

De C.....

Jeanne Broustet, de Châteauroux (Indre), en visite à Montauban, chez son oncle paternel, fut atteinte, le 17 février dernier, d'une fièvre violente qui dénotait une maladie grave. Le D^r B....., appelé par M. Broustet, constata une phthisie pulmonaire parvenue dans une période dont le caractère particulier était déterminé par l'existence d'une *caverne* dans chaque poumon. Il ne lui dissimula pas ces signes, pronostics alarmants, et lui déclara qu'il redoutait pour sa nièce une issue prochainement fatale.

Le départ de Jeanne Broustet pour rentrer dans sa famille, était donc indéfiniment ajourné. Mais M. Broustet, adepte fervent d'une doctrine qui recèle dans son sein fécond toutes les merveilles et qui dispose des ressources infinies de la puissance créatrice, loin de se sentir découragé par une révélation foudroyante pour tout autre, résolut aussitôt d'avoir recours aux effets prodigieux des fluides spirituels, et de confier aux intelligences de l'espace le soin de donner un démenti à la science humaine.

Dès le lendemain, notre guérisseur et ami, M. Parmentier, se rendait chez M. Broustet et constatait lui-même que l'effet fluidique produisait peu d'effet sur la malade, dont l'état était réellement inquiétant. La fièvre ardente qui la dévorait ne lui laissait pas un moment de repos, et lorsque, accablée par la fatigue, elle semblait s'assoupir pendant quelques secondes, c'était pour suffoquer ensuite sous les efforts réitérés de la toux symptomatique.

Cependant, après une demi-heure d'émissions fluidiques, un verre d'eau, préalablement saturé de fluide, fut laissé à la disposition de la jeune fille, tant pour lui permettre d'étancher sa soif, que pour faciliter pendant la nuit l'action bienfaisante des bons Esprits.

Ce traitement fut continué les jours suivants, et, le 21, un mieux sensible, constaté par le D^r B....., se faisait déjà sentir. Une communication, signée Demeure, nous donnait d'ailleurs l'assurance d'une guérison prochaine.

Le lendemain, M. Broustet donnait connaissance de cette communication au D^r B.... qui maintenait obstinément sa déclaration des

jours précédents, fut invité à la formuler par écrit. Nous vous l'envoyons après l'avoir fait légaliser par le maire.

Je certifie que la nommée Jeanne Broustet est atteinte de phthisie pulmonaire ; il y a des craquements aux sommets des deux poumons.

Montauban, le 22 février 1873.

Docteur B.....

Vu pour légalisation de la signature de M. le D^r B.....

Montauban, le 4 mars 1873.

Le Maire,

F. LAGRAVÈRE.

A partir du 22, le mieux continuant, et le pouls se rapprochant sensiblement de l'état normal, la convalescence, pour nous, ne fut plus douteuse. Jeanne Broustet, elle-même, comprenant tout le bien que le guérisseur lui faisait, se prêtait gracieusement aux attouchements qui la soulageaient visiblement. Elle réclamait avec instance son verre d'eau, qui lui était toujours servi depuis le premier jour du traitement fluidique.

Le 23, après avoir opéré comme d'habitude, M. Parmentier se tournant vers les assistants, leur dit d'une voix inspirée : « Cette enfant sera guérie mercredi 27 ». Ce jour-là, en effet, le D^r B..... constatait, par l'auscultation, que les poumons étaient revenus à l'état sain, et que la guérison était complète.

Jeanne Broustet, qui n'a pas cessé, depuis ce moment, de se livrer gaiement aux amusements de son âge, partait bien portante, le 6 mars, pour Châteauroux. La pauvre enfant, sur le point de se séparer de celui qu'elle appelait naïvement son vrai médecin, ne savait comment lui témoigner sa reconnaissance. Elle ne se doutait nullement que c'était au prix de son propre repos que M. Parmentier la soignait avec tant de dévouement ; car, depuis quelques jours, il ressentait, par sympathie, les mêmes douleurs pongitives qu'éprouvait la petite malade. Grâce cependant à l'influence directe et salutaire des bons Esprits, ses protecteurs, tout malaise s'évanouit promptement.

Voilà un docteur matérialiste, ainsi qu'il s'en vantait lui-même, rendu témoin d'un fait qui lui avait été annoncé et auquel il ne croyait pas, obligé de reconnaître que la science humaine est bien peu de chose en présence d'un pareil prodige. Cette enfant, condamnée,

n'avait que quelques jours à vivre, car tout était contre elle : son état de débilitation, le changement de climat, la rigueur de la saison, et, chose plus grave, la mort de son père, survenue, il y a deux ans à peine, par suite d'une maladie semblable. Elle vit pourtant, et elle vivra longtemps encore, peut-être plus que le docteur lui-même.

Tout homme de bonne foi devait certainement se rendre à l'évidence ; c'est ce qu'a fait sagement le D^r B..., qui demande des livres pour s'instruire dans cette science si nouvelle pour lui.

De C.....

PARMENTIER.

CORRESPONDANCE

Quelques citations du Livre des Esprits.

Par M. S....., de S.-P. (Allier). — 25 janvier 1873.

A propos de la question de l'action fluidique de l'homme sur les plantes et sur l'atmosphère, Messieurs, je vais, si vous voulez bien le permettre, faire quelques citations tirées du *Livre des Esprits*.

En ce qui concerne les plantes :

Page 27. — *Demande*. — Le principe vital est-il le même pour tous les êtres organiques ?

Réponse. — « Oui, modifié selon les espèces. C'est ce qui leur
« donne le mouvement et l'activité, et les distingue de la matière
« inerte ; car le mouvement de la matière n'est pas la vie : elle
« reçoit ce mouvement, elle ne le donne pas. »

Page 251. — *Demande*. — Les plantes ont-elles la conscience de leur existence ?

Réponse. — « Non, elles ne pensent pas : elles n'ont que la vie
« organique ; elles reçoivent des impressions physiques qui agis-
« sent sur la matière, mais elles n'ont pas de perceptions, par con-
« séquent, elles n'ont pas le sentiment de la douleur. » « La force
« qui les attire les unes vers les autres est indépendante de leur
« volonté, puisqu'elles ne pensent pas. » Allan Kardec, après avoir
dit, page 30, ligne 16 : « que les êtres animés, non pensants, for-
« més de matière et doués de vitalité, sont dépourvus d'intelli-
« gence », ajoute la réflexion suivante, page 31, page 24 : « L'ins-

« tinct est une intelligence rudimentaire qui diffère de l'intelligence
« proprement dite, en ce que ses manifestations sont presque tou-
« jours spontanées, tandis que celles de l'intelligence sont le résultat
« d'une combinaison et d'un acte délibéré. » « L'instinct varie dans
« ses manifestations, selon les espèces et leurs besoins. Chez les
« êtres qui ont la conscience et la perception des choses extérieu-
« res, il s'allie à l'intelligence, c'est-à-dire à la volonté et à la
« liberté. »

En ce qui concerne l'atmosphère, s'il est dit dans le *Livre des Esprits* que, dans la production des orages, les Esprits se réunissent « en masses innombrables », il y est dit aussi, page 232 : « Mais comme nous savons que les Esprits ont une action sur la
« matière, et qu'ils sont les agents de la volonté de Dieu, nous
« demandons si certains d'entre eux n'exerceraient pas une influence
« sur les éléments pour les agiter, les calmer ou les diriger. »
« Mais c'est évident; cela ne peut être autrement; Dieu ne se livre
« pas à une action directe sur la matière, il a ses agents dévoués à
« tous les degrés de l'échelle des mondes. » Les Esprits ont bien une action directe sur l'accomplissement des choses, mais il est dit, page 227 : « qu'ils n'agissent jamais en dehors des lois de la
« nature ».

Page 227. — « Il est bien vrai que les Esprits ont une action
« sur la matière, mais pour l'accomplissement des lois de la nature,
« et non pour y déroger, etc... » — Pages 265-266 : « L'harmonie
« qui règle l'univers matériel et l'univers moral, est fondée sur les
« lois que Dieu a établies de toute éternité. »

Résumé des dernières citations : Les Esprits accomplissent les lois de la nature, établies par Dieu de toute éternité.

J'ai l'honneur de vous saluer.

S.....

De l'action fluidique de l'homme sur les plantes et sur l'atmosphère (1).

6 janvier 1873.

Avant de rechercher si l'homme peut exercer une influence sur les agents atmosphériques qui viennent trop souvent dévaster nos récoltes, et mettre en danger la vie des hommes et des animaux, il

(1) Deuxième article. Voir page 14 de la *Revue spirite* de janvier 1873.

convient de se rendre compte de la nature de ces agents et de la manière dont ils engendrent les orages et les tempêtes. S'il faut en croire les affirmations de la science, affirmations basées sur des expériences sérieuses et multipliées dont il est impossible de ne pas admettre les résultats, c'est l'électricité qui est la cause principale des phénomènes dont nous nous occupons. C'est elle qui monte avec la vapeur d'eau dans l'atmosphère, y forme l'éclair et le tonnerre, la pluie, la neige et la grêle. Mais comment un fluide si léger, le plus subtil de tous ceux dont on a, jusqu'à ce jour, constaté scientifiquement l'existence, peut-il à ce point bouleverser et métamorphoser les masses fluidiques de l'atmosphère? Comment une cause si faible en apparence, peut-elle produire des effets aussi puissants? C'est le point que nous allons d'abord essayer d'éclaircir.

Nous avons dit, dans notre précédent article, que nous considérons l'électricité comme un fluide d'une très grande subtilité, entourant les atomes constitutifs des différentes molécules aériennes, et les tenant en cohésion par son action individuelle sur chacun d'eux. C'est, si nous pouvons employer cette expression, comme une volonté mue par un ressort inconscient, qui maintient les éléments moléculaires dans une agrégation forcée, tant qu'elle est en contact avec eux. Dès que cette action extérieure vient à cesser, les molécules se désagrègent naturellement, et chacun de leurs atomes va, au hasard, se joindre à ses similaires les plus voisins. Tel est, selon nous, le mode intime des rapports de l'électricité avec les divers principes composant notre fluide atmosphérique.

La science ne vient pas contredire cette théorie : elle semble au contraire lui prêter l'appui de son autorité. En effet, d'après ses déductions, les phénomènes électriques qui se passent dans l'atmosphère, tels que le tonnerre, l'éclair, la grêle, seraient provoqués par l'action réciproque qu'exercent les uns sur les autres les nuages saturés d'électricité de nom contraire. Si nous saisissons bien l'explication donnée par les savants, voici comment les choses doivent se passer. Lorsque deux nuées chargées d'électricité différente se trouvent assez près l'une de l'autre pour qu'elles puissent s'influencer mutuellement, l'électricité la plus subtile pénètre les molécules de celle qui l'est moins, et les dissout par son action. Dans cette combinaison, chacun des atomes du fluide dissous va se grouper selon ses affinités avec les atomes du fluide dissolvant, de façon qu'il se forme de nouvelles molécules dont l'agrégation constitue un fluide essentiellement différent des deux principes qui lui ont donné naissance.

C'est une sorte d'épuration des deux fluides l'un par l'autre, les éléments les plus grossiers de chacun d'eux s'unissant ensemble, et laissant en liberté un fluide sensiblement purifié, qui de son côté se combine d'après ses affinités naturelles.

L'hypothèse que nous venons d'exposer, nous paraît donner la raison des faits qui accompagnent le choc des deux nuées électriques. Ainsi, nous apercevons d'abord la lumière qui jaillit sous forme d'éclair, et en tenant compte de la distance que parcourt le fluide lumineux en un temps donné, nous pouvons déterminer le moment précis où la combinaison s'opère. Selon les explications que nous avons reçues de nos guides, cette lueur serait produite par les atomes de phosphore qui s'enflamment en se heurtant, ils se combinent entre eux et avec l'oxygène de l'air, lorsque l'électricité qui les entourait et empêchait leur contact immédiat s'est retirée, et les a laissés livrés à leurs attractions réciproques.

Après l'éclair vient la détonation que nous percevons plus tard, quoiqu'elle se produise au même instant, parce que le son est plus lent que la lumière à parcourir les espaces atmosphériques. En poursuivant le développement de notre hypothèse, et nous référant aux observations qu'on vient de lire, nous dirons que l'éclat du tonnerre est occasionné par le choc des atomes minéraux séjournant dans l'atmosphère à l'état de particules volatiles, et qui se heurtent entre eux avec fracas lorsqu'ils sont subitement débarrassés du fluide électrique : il se produit alors, qu'on nous passe cette comparaison grossière, un effet analogue à celui qu'on observe lorsque les engrenages d'une machine, venant à manquer d'un corps gras pour adoucir le frottement, font entendre un grincement caractéristique, et finissent par s'échauffer et s'enflammer spontanément.

Avant d'aller plus loin, et pour faciliter l'intelligence des considérations qui vont suivre, nous croyons utile de présenter quelques observations sur notre façon d'envisager les fluides atmosphériques, et leur composition intime. Selon nous, tous les corps simples existant dans l'atmosphère, oxygène, hydrogène, azote, ne sont qu'une seule et même substance différenciée uniquement dans ses propriétés par le fluide subtil qui entoure chacun de ses atomes. Nous avons puisé cette conviction dans une série de communications obtenues récemment, et qui seront livrées à la publicité lorsque le moment sera venu. Ajoutons que le fluide atmosphérique est constitué par le groupement d'éléments absolument semblables à ceux dont l'union, dans des conditions données, avec d'autres corps simples, forme les

êtres organisés des divers règnes de la nature; avec cette différence que ces derniers principes ont été séparés du fluide électrique qui les maintenait à l'état de volatilisation; en d'autres termes, ils ont été fixés à la suite de l'élaboration qu'ils ont subie dans les organes de la plante et de l'animal. Les atomes qui n'ont pas encore passé par cette transformation, soumis aveuglément à l'influence des courants électriques, errent dans l'espace au caprice du hasard, ou plutôt (car le hasard n'est qu'un mot) au gré des diverses affinités naturelles, en attendant que l'occasion se présente d'entrer dans un organisme vivant, et de concourir au développement des individualités qui sauront les saisir et se les assimiler.

Donc, le fluide atmosphérique tient en suspension une certaine quantité de matières minérales, dont le choc produit cet épouvantable fracas que nous entendons lorsque le tonnerre éclate. L'électricité s'étant retirée de ces atomes les abandonne à leurs affinités naturelles, et ils peuvent alors se grouper en molécules et former des agglomérations d'un certain volume, qui sont précipitées vers la terre en vertu des lois de la pesanteur. Il n'est donc pas impossible que le tonnerre tombe en pierre, comme l'affirment, dans leur langage aussi vrai que naïf, certains habitants de la campagne. Nous en avons vu qui prétendent avoir ramassé, à la suite de violents orages, des débris de pierre, sur les points frappés de la foudre, où ils n'en avaient jamais rencontré auparavant. La science n'a pas encore, que nous sachions, vérifié le fait, et s'est contentée de répondre que ces fragments ne sont que des météorites ordinaires.

Une autre conséquence des combinaisons de l'électricité avec les fluides atmosphériques, et celle qui influe de la manière la plus désastreuse sur la production du sol, c'est la formation de la grêle. Nous savons que ce terrible météore doit son origine à la vapeur d'eau se congelant dans l'air sous l'influence de l'électricité. Notre théorie s'applique également à ce phénomène. Les atomes maintenus auparavant à une certaine distance par leur enveloppe fluide, se rapprochent et s'unissent d'une manière plus intime dès que l'obstacle qui les tenait écartés a disparu; et le fluide électrique, après avoir quitté momentanément ces atomes pour se combiner, comme il a été déjà dit, revient, avec une énergie plus puissante qu'il puise dans son surcroît de subtilité, enserrer les molécules nouvelles qui se sont groupées en son absence, et les tenant fortement unies les unes aux autres, elle en forme ces grêlons dont la chute porte le ravage et la désolation dans les champs.

Il nous reste à nous expliquer sur la dernière phase de cette série de phénomènes malfaisants ; nous voulons parler de la foudre qui s'attaque à la vie des hommes et des animaux, et la tranche avec l'effrayante rapidité que nous connaissons. Comment une combinaison d'éléments entièrement étrangers à une individualité organique, lorsqu'elle a lieu à une distance déterminée, peut-elle réagir d'une façon aussi terrible sur son existence ? Et, plus particulièrement, quand il s'agit d'un homme ou d'un animal, comment expliquer la promptitude proverbiale de la mort ? — Si la mort par sidération était la conséquence d'une asphyxie déterminée par le manque d'air respirable, dont les éléments ont été décomposés par le fluide électrique, comme on serait d'abord tenté de le croire, on ne comprend pas que le dénouement fatal pût se produire avec cette instantanéité foudroyante. Car dans certaines asphyxies, notamment par immersion, on a vu des personnes rappelées à la vie quatre, cinq et même huit heures après l'accident qui les avait privées d'air respirable. Ici les choses se passent d'une manière toute différente, et on compte très peu d'exemples de sujets se ranimant après avoir été frappés par la foudre. De la différence des effets, nous pouvons logiquement conclure à la disparité des causes, et dire que la mort dans l'espèce n'est pas le résultat de ce fait que l'oxygène n'arrive pas aux poumons en quantité suffisante. Et ce qui nous confirme dans cette appréciation, c'est l'expérience suivante qui s'est reproduite des milliers de fois. De deux personnes renfermées côte à côte dans le même appartement, et respirant par conséquent le même air, l'une a été foudroyée et l'autre n'a ressenti qu'une secousse plus ou moins violente.

Il faut donc chercher ailleurs la cause vraie de la mort par la foudre. En revenant sur ce qui a été exposé dans notre précédent article, nous croyons pouvoir donner une solution plus satisfaisante. Nous avons dit que le fluide électrique avait une certaine analogie avec le fluide périsprital humain, et pouvait se combiner avec ce dernier dans une certaine mesure. C'est précisément ce qui arrive dans le phénomène que nous étudions. La combinaison électrique des fluides ambiants s'effectuant à la portée d'un animal ou d'un homme, ne peut manquer d'exercer une certaine action sur son périsprit, et voici comment : les molécules fluidiques élaborées par le système nerveux ayant quelque affinité avec le fluide électrique, sont attirées par cette masse d'éléments moléculaires dont la force d'attraction a facilement raison de leur résistance. Par suite de cette

déviations soudaines, le fluide péricrânien cesse ses rapports directs, et l'âme voit se briser brusquement le lien qui la rattachait au corps. Elle s'échappe dans les espaces, et la mort est instantanée. Tout remède est dès lors superflu, car rien ne peut faire que le lien qui est rompu se renoue. Lorsque, ce qui est excessivement rare, on réussit à rappeler à la vie une personne frappée de la foudre, c'est que toutes les molécules élaborées par son appareil nerveux n'ont pas été détournées par l'action de la combinaison électrique ; dans ce cas, le lien de l'âme n'a été que relâché, mais non définitivement brisé.

Ici, l'on nous fera peut-être la même objection que nous venons de poser en parlant de l'asphyxie, et on nous dira : « Comment se fait-il, dans votre hypothèse, que lorsque la foudre éclate au milieu de plusieurs personnes réunies dans une même chambre, les unes soient frappées et les autres épargnées ? Cependant la combinaison électrique à laquelle vous attribuez la mort, s'est produite à égale distance des divers assistants ; comment le fluide des uns a-t-il résisté, tandis que celui des autres a été détourné et dissous par l'action de la foudre ? » — Nous ne pouvons que reconnaître la gravité et la légitimité de cette objection, et nous n'aurions qu'imparfaitement développé notre théorie, si nous la laissions sans réponse.

On a vu plus haut quelle est la cause première de la combinaison moléculaire des deux nuages chargés d'électricités contraires : c'est que le fluide subtil entourant chacun des atomes atmosphériques les abandonne pour s'unir en un composé homogène. Donc, tant qu'il existera dans les molécules constituant le fluide humain des atomes enveloppés de fluide électrique, il est facile de comprendre que ces atomes, sollicités par leurs similaires de l'espace réunis en nombre plus considérable, seront entraînés vers le point où se produit la combinaison, et que forcément ils seront amenés à y prendre part. Pour qu'il en fût autrement, il faudrait que les éléments atmosphériques absorbés par les organes corporels eussent été, par suite de l'élaboration dans les centres nerveux, débarrassés de tout le fluide électrique qui les tenait en cohésion, et, par conséquent, de tous les atomes purement matériels qui entraient dans leur composition ; en d'autres termes, il faudrait que le fluide humain fût entièrement spiritualisé, au moment où il quitte le cerveau, pour aller se joindre à l'âme, et former son enveloppe fluidique. Lorsque le courant péricrânien, qui du cerveau monte à l'âme, est ainsi épuré, on conçoit très bien que le fluide électrique n'ait plus aucune prise sur lui, puis-

qu'il n'y trouve plus aucun des principes similaires qui peuvent faciliter la combinaison et l'absorption. — Nous ne savons si nous avons réussi à rendre notre pensée sous une forme parfaitement intelligible ; on nous pardonnera d'insister sur ce point, d'abord, parce que c'est ici le nœud de notre démonstration, et, aussi, en raison de la subtilité de la matière qui nous occupe. Voici ce que nous avons voulu dire. Le fluide humain, pour devenir inaccessible à l'influence de l'électricité atmosphérique, doit avoir éliminé toutes les particules électriques qu'il pouvait contenir ; il est nécessaire que l'épuration soit complète, que chaque atome ait été transformé par la volonté ; en un mot, il faut que le fluide soit spiritualisé. Cette métamorphose s'accomplit dans les divers organes corporels, et, en dernier lieu, dans le système nerveux, comme dans un alambic où se déposent tous les principes matériels, tels que carbone, azote, hydrogène, phosphore, etc., de sorte que le fluide arrive à l'âme, purifié de tous les éléments ayant quelque affinité avec ceux qui composent l'atmosphère. Alors, l'électricité est impuissante à saisir ce fluide, et c'est ainsi que nous expliquons comment, de deux personnes voisines, l'une est frappée et l'autre épargnée par la foudre, parce que le péricrit de l'une est plus spiritualisé que celui de l'autre. A plus forte raison, on comprend que le conducteur d'un attelage échappe au coup de tonnerre qui terrasse ses animaux devant lui.

Mais là ne s'arrêtent pas les déductions de la théorie que nous venons d'exposer. Non-seulement l'électricité perd toute influence sur le fluide humain parvenu à un certain degré de spiritualisation, mais encore elle est réduite à subir la puissance de ce dernier. Voici comment nous entendons justifier cette affirmation, et ces développements seront comme la conclusion de notre travail. Il est donné à l'homme de réussir, par son labeur intellectuel et des efforts constants en vue de son amélioration morale, à communiquer à son fluide le degré de subtilité nécessaire, que nous caractérisons ainsi qu'il suit. Toutes les molécules matérielles absorbées par les organes du corps ont été désagrégées à la suite d'une trituration préliminaire. Chaque atome, pris à part, a été examiné par l'esprit, qui n'a admis définitivement dans son fluide que ceux reconnus suffisamment élaborés pour servir de véhicule à la pensée, et obéir docilement à la volonté ; naturellement, ces atomes finissent par se pénétrer des bonnes dispositions de l'âme avec laquelle ils sont en contact incessant. Si donc, dans l'intérêt du bien, celle-ci juge à propos de lancer au loin ces principes atomiques pour leur faire

accomplir une mission utile, en vertu de leur subtilité, ils se mettent en vibration au moindre mouvement de la volonté et volent vers le point désigné. Intelligents comme l'âme (je dirais volontiers intelligentes par elle, si le mot était usité) et bons comme elle, quoique à un degré bien inférieur, ils ne sauraient manquer le but, ni faire autre chose que ce qui leur est commandé.

Pour en revenir à notre hypothèse, chaque fois que l'âme dirigera quelques-uns de ses atomes spiritualisés vers une nuée électrique, avec l'intention d'en pénétrer les molécules pour les dissoudre et repousser, après la désagrégation, chaque élément sur un ordre de créatures désigné, cette opération s'effectuera spontanément pour les raisons que nous venons de développer. Mais pour agir sur la masse imposante des nuées orageuses, le fluide d'un seul homme est bien peu de chose. Il pourra bien dissoudre quelques molécules, mais il sera impuissant à conjurer la catastrophe. Cependant, si au lieu d'un nombre restreint d'atomes, des milliers, des milliards sont projetés en même temps vers le nuage, et qu'ils partent du fluide d'Esprits incarnés et désincarnés, animés tous des mêmes intentions, les résultats grandiront évidemment en raison directe de la multiplicité des agents mis en œuvre. Toutes les molécules malsaines seront dissoutes en même temps, si le fluide spiritualisé arrive en quantité suffisante ; tout le fluide électrique sera pénétré par les atomes périspiritaux, et ses principes isolés désormais, et rejetés par l'action fluidique vers des organismes vivants, ne pourront plus se combiner au hasard des affinités et occasionner des désastres. La puissance d'association entre les Esprits se prêtant un mutuel appui, aura dompté les forces aveugles de la nature : l'homme sera maître de la foudre.

Appliquons-nous donc par des études constantes, à pénétrer les mystères de la création ; suivons avec ardeur et persévérance la marche de la science afin de nous approprier ses conquêtes. Sur-tout, faisons de sérieux efforts pour nous améliorer moralement. C'est à ce prix seulement que nous pourrons espérer de voir se vérifier bientôt, sur notre terre régénérée, cette affirmation intuitive de notre frère et ami, Marc Baptiste, que nous appellerons une promesse prophétique : « Les bonnes pensées assainissent l'air ; l'amour de Dieu et du prochain donnent la plus grande puissance sur les fluides ».

CÉPHAS.

Lettre de M. M.....

P. en B., 20 février 1873.

Mes chers Messieurs et Frères,

Une jeune femme enceinte de sept mois, du nom de Marceline Dédeban, domiciliée dans la commune de Vergognan, canton de Riscle (Gers), est assaillie depuis quelque temps de frayeurs soudaines et très fréquentes, se produisant sans cause apparente. Les médecins et les prêtres qu'elle a en vain consultés, n'ont pu ni expliquer, ni faire disparaître ce phénomène inquiétant. Ces détails me sont communiqués par ma femme habitant sur notre propriété à B..... Elle m'a engagé à consulter les Esprits pour cette pauvre malade. J'ai obtenu des instructions à ce sujet. Le guide dit qu'il serait bon d'évoquer l'Esprit auteur de ces persécutions pour le morigéner, et le ramener à de meilleurs sentiments.

Nous n'avons dans la contrée aucun groupe spirite auquel je puisse m'adresser. Si vos occupations n'étaient pas si nombreuses, je vous aurais priés de vouloir bien faire cette évocation dans votre réunion de la rue de Lille; mais ce serait peut-être demander trop de votre bonne volonté, surtout en sachant que les intérêts généraux de la doctrine réclament tous vos soins, et ne vous laissent pas un moment de répit.

Cependant, comme cette œuvre est utile au plus haut point, puisque nous poursuivons en même temps trois buts bien désirables : la guérison de la malade, la réussite de l'incarnation de l'âme persécutée, et enfin la moralisation de son ennemi, je vous serais personnellement bien obligé de me faire savoir si le groupe de Marmande existe encore et s'occupe toujours spécialement de la guérison des malades et de la moralisation des Esprits; dans le cas de l'affirmative, vous seriez assez bons pour me donner son adresse, et me recommander à la bienveillance de ses membres, et aussitôt votre réponse reçue, je m'empresserai de leur écrire. Je n'ai pas besoin de vous prier de vous unir d'intention à nous pour l'action fluidique à exercer; vous m'avez déjà assuré de votre concours, avec la plus fraternelle cordialité, et j'en use comme de chose à moi appartenant.

Vous trouverez également sous ce pli une communication anonyme sur la photographie des Esprits. Je l'ai sollicitée à l'intention de notre frère M. Blanc, photographe à Gaillac, avec qui notre ami

M. Marc Baptiste a bien voulu me mettre en relation. Vous en ferez l'usage que vous croirez le meilleur dans l'intérêt de la doctrine.

Je vous renouvelle, mes chers Messieurs et Frères, l'assurance de tous mes sentiments fraternels.

Remarque. — Les prières de la Société rue de Lille, et l'évocation de l'Esprit obsesseur, ont été faites selon la demande de notre ami; l'Esprit a déclaré vouloir abandonner sa victime: le médium l'appelle chaque soir pour l'éclairer sur sa situation et le ramener dans la bonne voie.

DISSERTATIONS SPIRITES

Obsession de Marceline Dédeban.

9 février 1873.— Médium C....

La maladie de Marceline Dédeban est très complexe, et tient à plusieurs causes diverses. Les frayeurs qu'elle éprouve ne sont que la conséquence d'un trouble général dans l'organisme, et il importe au plus vite d'y porter remède, si elle tient à conserver la vie à l'enfant formé dans son sein.

Nos prescriptions porteront en même temps sur le traitement physique et les soins moraux. Au point de vue matériel, il convient que cette jeune femme s'abstienne de certains aliments peu nourrissants qu'elle mange de préférence, imitant en cela beaucoup de personnes qui se trouvent dans la même position. Pour que le fœtus puisse se développer convenablement, il faut que la mère prenne une nourriture forte et substantielle: ce n'est pas pour elle seulement qu'elle doit s'alimenter, mais aussi pour le petit être qui puise la vie dans son sang.

Nous savons bien que les femmes enceintes répondent généralement qu'elles sont dégoûtées, que la seule vue de la viande leur donne des nausées: ces raisons ne suffisent pas et surtout elles ne sauraient les excuser de céder à tous leurs goûts capricieux. Si l'estomac refuse de prendre beaucoup d'aliments en une seule fois, qu'on mange peu; mais au moins qu'on fasse preuve de bonne volonté. Donc, nous recommandons à cette malade en particulier de bons bouillons de viande, et autant que possible du grillé: ce régime refera un peu son sang qui est bien pauvre pour les besoins auxquels il doit suffire.

Une deuxième recommandation, celle-ci au moins aussi importante que la première, c'est qu'il est nécessaire que cette personne s'abstienne de toutes choses qui pourraient faire naître en elle de

violentes émotions, car il en est de terribles, comme il y en a de douces, et pour le moment qu'elle les évite toutes. L'impulsion communiquée par ces secousses à son péricrânium, ne peut manquer de réagir d'une manière fâcheuse sur le fruit de son sein. Ainsi donc, qu'elle prenne sur elle de s'éloigner, pour quelque temps, de toutes personnes qui pourraient lui occasionner trop de joie, ou l'entraîner à la colère ; tant qu'elle ne sera pas délivrée, il faut qu'elle fasse le sacrifice de ses préférences : c'est un devoir de premier ordre.

Voyons maintenant ces frayeurs qui lui font tant de peine. Elle aurait tort de s'en alarmer outre mesure ; elles ont d'ailleurs un bon côté en ce qu'elles lui ont donné l'éveil sur un danger qui la menaçait. Sans cet avertissement providentiel, elle aurait peut-être continué son ancienne manière de vivre, et cela aurait abouti fatalement à un avortement, et peut-être à des conséquences encore plus désastreuses. Ces terreurs sont suscitées par l'action fluidique d'un Esprit, qui s'efforce d'empêcher l'incarnation de l'âme attachée au fœtus. Ce sont des anciennes inimitiés qui le poussent à contrarier ainsi cette incarnation, et il espère arriver à son but, en faisant ces peurs là à la mère, sachant bien qu'une longue série d'émotions peut finir par rompre le lien et renvoyer l'âme dans l'espace.

L'Esprit qui s'acharne ainsi après cette âme malheureuse a épuisé sur elle tous les genres de persécution que lui a suggérés sa haine inassouvie ; il voit aujourd'hui que sa victime va lui échapper, et il voudrait la retenir à tout prix. C'est par une intervention fluidique d'une grande énergie, qu'on réussira à l'empêcher de réaliser ses desseins. S'il était possible, il serait bon de l'évoquer pour le moraliser. Peut-être, dans un groupe spirite, réussirait-on à lui faire entendre raison, et à le décider à renoncer à ses méchants projets.

Mais, en attendant, le plus sage et le plus pressé, c'est de faire un appel fervent aux Esprits supérieurs, pour les prier de revêtir le fluide de l'âme en voie d'incarnation d'une cuirasse (nous employons cette expression faute d'en trouver de plus juste) d'atomes spiritualisés, devant lesquels viendront échouer les nouvelles attaques fluidiques de l'ennemi.

Nous vous engageons, à cet effet, à vous unir d'intention aux personnes qui portent quelque intérêt à la malade, et à certaines heures convenues vous pourrez prier pour elle, en vous attachant à attirer sur son fœtus le fluide des bons Esprits.

Il est bon qu'elle-même joigne ses prières aux vôtres, pour être délivrée de son mal ; et si vous apportez à cette invocation des bons Esprits les qualités requises, c'est-à-dire la charité et le désintéressement, vous ne tarderez pas à constater une amélioration dans son état de souffrance.

Docteur DEMEURE.

De la Photographie des Esprits.

P. en B., 17 décembre 1872. — Médium Céphas.

Il vous a été dit que le temps approchait où les manifestations des Esprits allaient devenir plus communes et, pour ainsi dire, palpables; de sorte que les incrédules ne pourront plus les nier, et seront obligés de s'incliner devant des faits patents. A la suite de ces expériences, un grand nombre se rapprocheront du Spiritisme et s'y rallieront; ce sont ceux qui ne s'en tiennent éloignés que parce qu'ils doutent encore de la réalité du monde spirituel, et demandent à voir pour se laisser convaincre.

La photographie est un moyen mis à la disposition des Esprits, pour donner des preuves irréfragables de leur existence et de leur présence au milieu de vous. Voici, à cet égard, quelques considérations qui pourront vous aider à produire à peu près à volonté ce phénomène encore assez rare. Travaillez avec constance, et vous serez récompensés de vos efforts par la satisfaction d'avoir contribué, dans la mesure de vos forces, à la vulgarisation de la doctrine.

On vous a expliqué ailleurs, comment les atomes lumineux tombés sur les corps matériels, prenaient l'empreinte de leurs formes et les transmettaient à votre organe visuel par une sorte de travail chimique. Si les Esprits sont invisibles à l'état normal, c'est que les rayons lumineux qui vont les frapper, comme ils frappent toute substance dans l'atmosphère et à la surface de la terre, ont en raison de leur extrême subtilité, une grande affinité avec le corps fluidique des Esprits et sont absorbés dans ses molécules. Voici comment s'opère cette combinaison. Vous savez qu'il existe dans tout fluide lumineux certains principes qui doivent achever leur élaboration au sein des nombreuses individualités composant les divers règnes de la nature; quelques-uns de ces principes consistent en particules de phosphore d'une ténuité excessive, qui se groupent naturellement avec les atomes de la même substance, renfermés toujours en quantité plus ou moins considérable par le fluide périsprital. Pendant que s'accomplit cette combinaison, les atomes les plus subtils du rayon lumineux s'unissent à leurs similaires du fluide périsprital et se confondent dans cet élément homogène, le fluide spiritualisé qui obéit docilement à la volonté de l'âme.

Les Esprits ont deux moyens à leur disposition lorsqu'ils veulent se rendre visibles à un incarné : ou bien ils peuvent reconstituer le rayon lumineux, tel qu'ils l'avaient reçu, et le projeter ainsi vers l'organe visuel de l'incarné où il va porter l'image de l'Esprit dont il émane; ou bien, ils se contentent de lancer ce même rayon dans son périsprit, et alors il s'y combine, comme il a été dit ci-dessus,

et se mêlant aux autres atomes spiritualisés, après s'être dépouillé du phosphore qui l'accompagnait, il leur apporte l'impression du fluide qu'il vient de quitter. C'est ce dernier mode de communication qu'emploient ordinairement les Esprits, parce qu'il est le moins compliqué ; en effet, il est beaucoup plus commode pour eux de projeter simplement l'atome vers un fluide similaire, que de le faire pénétrer dans un organe purement matériel, dans lequel il doit se décomposer pour transmettre l'image au cerveau, et par lui au péricéphalon où l'âme la perçoit.

Si les Esprits désirent se manifester à tous les yeux, en déposant leur image sur une plaque photographique, l'opération leur présente beaucoup plus de difficulté, et ils ont bien moins de chances de réussir que dans les deux cas dont nous venons de parler ; aussi jusqu'à ce jour, on a peu d'exemples de communications de ce genre. En effet, bien que dans leur désir ardent de se montrer, ils projettent leurs atomes chargés de phosphore vers l'appareil photographique, ils ne parviennent pas toujours à le faire d'une manière convenable pour obtenir un résultat apparent. Le phosphore ne trouvant pas généralement à la surface de ces plaques de substance avec laquelle il puisse se combiner, continue à adhérer aux atomes lumineux spiritualisés et ne leur permet pas de se détacher de la plaque une fois qu'ils y sont fixés, pour remonter vers l'œil et lui porter la perception de l'image ; en d'autres termes, l'atome lumineux élémentaire est retenu captif par les particules de phosphore, et se trouve dans l'impossibilité de s'en dégager pour pénétrer dans les organes de la vision. Cela revient à dire que, si on réussissait à fixer sur la plaque sensible assez de molécules phosphoriques, pour que leur union parvienne à décomposer le fluide projeté par les invisibles, l'opération se ferait dans de très bonnes conditions, et on aurait trouvé le moyen d'obtenir à volonté l'image photographique des Esprits qui désirent se faire voir.

Vous arriverez au résultat tant désiré, en procédant de la manière suivante. Lorsque votre plaque photographique sera revêtue de la couche de collodion destiné à la rendre sensible à la lumière, et au moment où vous vous disposez à la placer au foyer de la chambre obscure, il faudra vous appliquer, en faisant appel au concours de vos associés fluidiques, à diriger par la pensée des atomes de phosphore sur la surface de la plaque, avec la ferme volonté de les y fixer. Une magnétisation de cinq ou six minutes suffira pour concentrer la quantité de phosphore nécessaire, et lorsque vous en aurez l'habitude, ce travail se fera instantanément. Cette plaque revêtue d'une couche d'atomes phosphoriques empruntés à votre péricéphalon et à celui de vos frères, sera en mesure d'attirer plus facilement, et de

fixer les particules de phosphore qui, émanées du pèrisprit des invisibles, viendront déposer sur le collodion les atomes lumineux spiritualisés. Il s'opérera alors une combinaison chimique analogue à celle qui se produit dans l'œil au moment de la vision : les particules de phosphore se joindront à leurs similaires, et laisseront libres les atomes purement lumineux qui pourront se détacher de la plaque pour transmettre à vos yeux l'image de vos chers disparus.

Que les personnes qui s'occupent sérieusement d'expériences de photographie spirite, essaient du procédé que nous indiquons ; elles ne tarderont pas à constater qu'elles ont en main, le moyen infailible de faciliter la communication visuelle des Esprits désincarnés.

Évocation pour l'explication d'un songe qui nous avait paru significatif.

M. le D^r D. G..... nous envoie sous ce titre, la relation d'un rêve qu'avait eu Madame ***, médium excellent, et la communication obtenue ensuite pour le commenter. Nous insérons le tout *in extenso* :

« *Rêve.* — Elle voyait une grande quantité de personnes incon-
« nues d'elle et d'autres qu'elle connaissait ; toutes étaient à table
« avec elle dans une salle immense.

« Au milieu de la table, il y avait un gâteau magnifique et d'un
« goût exquis ; tout le monde après en avoir mangé voulut y reve-
« nir, mais il n'y en avait plus..... Une porte s'ouvrit, et Allan
« Kardec parut!.... Chacun de s'écrier : c'est lui!.... Il était tout
« préoccupé, et tenait un cahier à la main..... Il s'assit parmi nous,
« puis il s'avança jusqu'à la fenêtre et voulut parler à la foule qui
« était au dehors, mais il rentra dans la salle avec un air découragé
« et sans avoir parlé..... Le médium s'écria alors, en se levant :
« Sortons!.... sortons!.... on va nous lancer encore le ridicule!....
« et puis, il s'éveilla. »

Voici le résultat de l'évocation faite au sujet de ce rêve ; l'explication donnée intéressera tous les spirites :

« Ne croyez pas que je sois auprès de vous sans plaisir, chers amis, et qu'un instant d'attente me pèse, non, certes, non ! Les Esprits aiment à vous entendre causer, surtout lorsqu'il s'agit d'une plaisanterie innocente, ils rient avec vous. Ne nous faites pas plus sévères que nous le sommes.

« Ce rêve, mes bons amis, a quelque chose de grand, de beau et de sublime. Je vais vous en donner une explication qui soit à votre portée, car je ne puis vous dire tout ce qu'il y a d'avenir dans la doctrine ; vous n'êtes pas assez avancés pour me comprendre.

« Ce banquet de frères et de sœurs, c'est la vie, mes amis. Oui, votre médium a vu toutes sortes de figures, même inconnues, et toutes réunies pour la même cause, la cause spirite. De plus, celui qui est entré au moment où tout le monde causait, a produit une telle émotion parmi les assistants, que chacun s'est tu, courbant la tête en signe de respect, et disant : *C'est Lui!*

« *Lui*, c'était *Allan Kardec*, le créateur de la doctrine, cet homme dont la vie a été consacrée à prêcher la vérité, et qui doit faire bien autre chose dans l'avenir. Cet homme avait l'air triste, préoccupé, soucieux; hélas! apôtre dévoué de la vérité spirite, il lisait dans le cœur de tous les frères et de tous les étrangers, et voyant que beaucoup étaient encore loin de cette belle et sainte vérité, il s'est assis : c'était pour montrer qu'il aimait tous les spirites, tous les cœurs réunis sous la cause de Dieu.

« Un grand gâteau fut servi, et chacun en mangea avec bonheur; lorsqu'on l'eut goûté, trouvé délicieux, tous voulaient y revenir.

« Ce gâteau est le symbole de la grande vérité. Lorsqu'elle sera entendue, toutes les oreilles s'ouvriront, puis tous les cœurs; de là s'ensuivra la moralité, la fraternité, la charité, l'amour, puis le progrès indéfini.

« O! Esprit infatigable, toi qui as tant fait pour la doctrine, cher Allan Kardec, reçois encore ici nos remerciements et les miens en particulier, car je t'ai dû de croire, de pratiquer et d'arriver ici où je suis si heureux!

« Le digne apôtre s'est levé de table, il s'est placé pour se faire entendre, jetant de côté la crainte et la fausse honte. Il vous l'a montré sur la terre, mes chers amis, lorsque tous les groupes se cachaient pour faire du Spiritisme, lui se montrait au grand jour. On l'appelait le chef, le prince, le supérieur du Spiritisme; il en est fier et heureux, mais de cette fierté qui vient de la noblesse de l'âme, de la foi sûre, solide, de l'amour et de la confiance en Dieu.

« Le médium craignait encore dans son rêve, il s'écriait : « Sortons! sortons! on va nous jeter le ridicule! » Loin de vous, mes frères et chères sœurs, de pareilles idées, ne craignez point qu'on dise : *Ils sont à Dieu*. Soyez, enfin, comme votre Maître. D'ailleurs, vous vous corrigeriez de suite de cette fausse honte, si vous voyiez l'horizon qui se lève devant le Spiritisme. Il est grand, il est beau, il est immortel. O mensonge! tu vas disparaître, la vérité seule se fera jour parmi le peuple.

« Monde, jette ton linceuil de mort et lève-toi. *On ne meurt pas, on vit toujours*. On ne reste point endormi, toujours on travaille, on va, on vient, on maugrée, on prie, on chante; mais des sons harmo-

nieux, ravissants, vous émerveilleront. Non, plus de mort, tout est vie, âme, charité, amour et bonheur, espace immense sans bords et sans limites. O ! soyez heureux, et écrivez-vous avec nous :

« O Seigneur ! nous nous rangeons sous ta bannière ; non, plus d'égoïsme. Qu'entre nous il y ait toujours l'amour dans le temps et dans l'éternité !.... Adieu, mes bons amis ; sœurs et frères en la sainte doctrine, acceptez mon affection.

« Un Esprit faisant partie de son vivant, du groupe
du Maître qui vient de nous rejoindre, et à qui
il dut la foi qui l'a sauvé. »

Il a ajouté qu'il dirait son nom plus tard, et que ce rêve avait été manifesté par des Esprits élevés ; qu'il y avait assisté, et avait obtenu la permission de l'expliquer.

Nous recevons la circulaire suivante :

SOUSCRIPTION POUR LA FONDATION DE BIBLIOTHÈQUES
POUR LES SOUS-OFFICIERS ET SOLDATS.

Le grand et salubre mouvement qui se manifeste aujourd'hui dans notre pays, en faveur de l'éducation du peuple, reçoit un nouvel accroissement par la création des bibliothèques militaires. Disons-le à l'honneur de l'armée, ces bibliothèques sont aussi des œuvres d'initiative privée. On ne pouvait rien demander au budget, trop chargé déjà ; le zèle des chefs de corps y a suppléé. Avec l'approbation du Ministre de la guerre, ces officiers supérieurs ont entrepris d'organiser dans leur régiment des salles de lecture et d'étude pour les sous-officiers et les soldats ; en même temps, ils ont eu la bonne pensée de réclamer le concours des Sociétés d'instruction populaire, et de les associer ainsi à leur entreprise patriotique. La *Ligue de l'Enseignement* s'est empressée de répondre à un appel aussi sympathique. Depuis le mois de juin dernier, le *Cercle parisien* a contribué à la fondation de 70 bibliothèques régimentaires, et la valeur de ses dons dépasse un chiffre total de 14,000 francs. C'est peu pour une œuvre aussi excellente et surtout pour une tâche aussi considérable ; car, à raison d'au moins 350 corps de troupe, et en y joignant les hôpitaux militaires et la marine, ce que nous avons pu faire représente à peine le cinquième de ce qu'il faudrait. Mais c'est beaucoup, c'est trop pour nos ressources, qui suffisaient déjà à grand-peine aux autres œuvres entreprises. Le *Cercle parisien* a donc résolu d'ouvrir une souscription spéciale, et vient faire appel à votre générosité, à votre patriotisme, en faveur des bibliothèques de l'armée. Les services rendus par la *Ligue de l'Enseignement* sont constatés dans la lettre suivante, qui lui est adressée par M. le Ministre de la guerre :

État-Major général.

Monsieur le Président,

La *Ligue de l'Enseignement* a bien voulu coopérer dans une large part au développement de l'instruction dans les corps de troupes, par d'importants dons de livres et par la publication d'un catalogue.

J'exprime l'espoir qu'elle continuera ce concours si utile, et que par un choix d'ouvrages de nature à fortifier les sentiments de discipline, de patriotisme et d'honneur militaire, elle rendra encore de précieux services à l'armée.

Je vous prie, Monsieur le Président, de transmettre mes remerciements à la *Ligue de l'Enseignement*.

Veuillez agréer l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre de la guerre: Général DE CISSEY.

Nous ferons seulement remarquer ici que le « *choix des livres* » est l'affaire des fondateurs de bibliothèques et non la nôtre. Fidèle à sa devise, la *Ligue de l'Enseignement* entend laisser à chaque initiative sa responsabilité entière. Elle n'impose donc pas son choix; elle ne saurait l'imposer surtout à MM. les chefs de corps, qui sont mieux à portée que personne de savoir ce qui convient aux troupes placées sous leurs ordres. La lettre qui précède est pour nous un précieux témoignage. Le *Cercle Parisien de la Ligue de l'Enseignement* la conservera dans ses archives, avec les adresses de remerciement qu'il a déjà reçues des différents chefs de corps. Nos souscripteurs y verront, comme nous, un encouragement à continuer et à étendre une œuvre aussi utile au pays.

Nous ne rappellerons pas ici la navrante histoire de nos désastres : ce douloureux souvenir est présent à toutes les mémoires. Mais, si nous pensons aux malheurs de la patrie, ce ne doit être qu'avec la ferme volonté de travailler à les réparer ; et chacun sait que l'ignorance générale y a joué un grand rôle. La souscription que nous ouvrons a donc un caractère éminemment patriotique. Aujourd'hui que la jeunesse tout entière est appelée à passer un temps plus ou moins long sous les drapeaux, l'armée devient pour les derniers ignorants une école obligatoire. — Pensons-y.

Pensons également à ceux de nos jeunes soldats qui auront reçu une éducation complète, et faisons en sorte qu'ils trouvent à la caserne ou au camp, des livres, une bibliothèque, une salle d'étude ; enfin, un autre lieu que la cantine, pour y passer leurs heures de loisir.

(*Suivent les signatures des Membres du bureau.*)

Les souscriptions de nos frères peuvent être adressées, soit au bureau de la Société anonyme, 7, rue de Lille, elles seront insérées dans la *Revue*.

Pour le Comité d'administration. — Le Secrétaire-gérant : P.-G. LEYMARIE.